

**PARTOUT, LES FRONTIÈRES SONT OMNIPRÉSENTES: DANS LA RUE, LES TRANSPORTS, LES ADMINISTRATIONS, LES BANQUES, LES AGENCES D'INTERIM... CHAQUE CONTRÔLE D'IDENTITÉ PEUT ABOUTIR À L'ENFERMEMENT EN CENTRE DE RÉTENTION ET**

**À L'EXPULSION. FACE À CELA, AUX QUATRE COINS DU MONDE, QUELQUES ANONYMES, AVEC OU SANS-PAPIERS, SE RÉVOLTENT. CE SONT QUELQUES UNES DE CES HISTOIRES DE SOLIDARITÉ, DE RÉVOLTE ET D'INSOUMISSION QUI SONT PARTAGÉES ICI.**

### Belles de Noël

À *Rennes, Turin (Italie), Bologne (Italie)*, ce sont une quarantaine de sans papiers qui ont réussi à s'évader.

Le 31 décembre, rebelote à Turin. Souhaitons leur bonne chance !

Le soir du 31 décembre, de Amsterdam à Villawood en Australie en passant par Vincennes, des feux d'artifice et des rassemblements ont eu lieu sous les murs des prisons et des centres de rétention contre tous les enfermements.

### Révoltes sans frontières

Le 15 janvier à *Milan (Italie)* une aile entière du centre d'identification et d'expulsion (CIE) a brûlé. 27 personnes ont été transférées du centre de rétention à la prison et passeront en procès pour cette révolte. **Solidarité !**

En *Ukraine* une soixantaine de personnes enfermées dans un centre de rétention se sont mises en grève de la faim. Ils ont été sévèrement réprimés.

À *Bastia*, le 22 décembre, un incendie a détruit entièrement le local de rétention. Une personne sans papiers a été condamnée.

### Vincennes (Paris)

Le 13 janvier 2012, 5 personnes sans papiers ont été condamnées à des peines de prison ferme pour l'incendie du centre de rétention de Vincennes le 22 juin 2008.

Le 14 janvier, environ 200 personnes se sont rendues devant cette prison pour étrangers pour crier leur solidarité avec les retenus. La police a essayé d'empêcher les manifestants d'entrer en contact avec les retenus, mais ceux-ci les ont quand même entendus et en ont été très contents.



### Rennes

Dans la nuit du 21 au 22 janvier au centre de rétention de Rennes un incendie a détruit une partie des bâtiments. Plusieurs retenus ont alors essayé de s'évader, mais en ont malheureusement été empêchés. Quatre personnes sont passées en comparution immédiate suite à cela. Trois ont été condamnés à des peines allant de 2 à 5 mois de prison ferme et 5 ans d'interdiction du territoire français.

En solidarité un groupe de personnes a occupé le tribunal de Rennes.

**Bienvenue !** Début février, plusieurs dizaines de tunisiens ont essayé d'accoster sur les côtes italiennes, mais ont été arrêtés par les gardes côtes avec la complicité de la croix rouge. Lors de leur transfert vers le centre d'identification et d'expulsion (CIE) de Trapani, 41 d'entre-eux ont pu s'évader.



### Rafles dans nos quartiers

Tous les jours, la police rafle des sans papiers dans les transports en commun, dans les rues, dans les marchés...

Empêchons ces contrôles : en prévenant les personnes autour de soi, en rendant visible ces dispositifs, en constituant des réseaux téléphoniques pour alerter les personnes concernées. Mobilisons-nous massivement pour faire échouer ces arrestations.